Cinquante troisième année. - N° 150 A Lundi 5 et mardi 6 août 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1135

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY

Ventes et cessions

505 243 063 RCS Nancy.
SCI SAM.
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 473575 EUR.
Adresse : 38, rue DU 8 MAI 1945, 54390 Frouard.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion SCI SAM Société civile immobilière au capital de 473 575 euros Siège social : 38 Rue du 8 mai 1945,54390 FROUARD 505 243 063 RCS NANCY Et SIMON, Société à responsabilité limitée au capital de 7 800 euros, siège social 38 Rue du 8 mai 1945, 54390 FROUARD, 493 926 067 RCS NANCY AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANCY du 22 juillet 2019, La société SCI SAM, Société civile immobilière, au capital de 473 575 euros, Siège social : 38 Rue du 8 mai 1945, 54390 FROUARD, immatriculée au RCS de NANCY sous le n° 505 243 063 et la société SIMON, Société à responsabilité limitée au capital de 7 800 euros, siège social 38 Rue dy 8 Mai 1945, 54390 FROUARD immatriculée au RCS de NANCY sous le n° 493 926 067, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SIMON par la société SCI SAM. La société SIMON ferait apport à la société SCI SAM de la totalité de son actif, soit 476 268,31 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 3 190,81 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 473 077,50 euros. La société SCI SAM détenant la totalité des 78 parts composant le capital social de la société SIMON, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Conformément à l'article L236-6 du code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de NANCY au nom des deux sociétés le 02 AOUT 2019. Pour avis..